

CACS

Exposition Canine Nationale

2022

Association Canine Territoriale du Bourbonnais

Dompierre Sur Besbre

Dimanche 11 septembre

« La Roseraie » Expo plein air, sans cages.

Jardin boisé et fleuri au centre-ville de Dompierre sur Besbre



CENTRALE
CANINE

SCC Expo
ENGAGEMENTS EN LIGNE

ROYAL CANIN

C.A.C.S Tarifs engagements : page 3 Récompenses : page 4

Confirmations toutes races pour les chiens non exposés : Samedi 10 septembre de 10 heures à 16 heures

Trophée Christian Eymar Dauphin : meilleur CACS parmi les rétrievers et les continentaux du 7^{ème} groupe

JUGES PRESENTIS. LA LISTE DES JUGES PEUT ETRE MODIFIEE SUIVANT LE NOMBRE D'ENGAGES OU L'INDISPONIBILITE DES JUGES
CATALOGUE EN VERSION INFORMATIQUE UNIQUEMENT, TELECHARGEABLE LE JOUR DE L'EXPOSITION

1^{er} groupe

Bearded Collie, Welsh Corgi, Chien Loup Tchecoslovaque, Komondor,
Mudi, Puli, Pumi, Berger Allemand, Bouvier Australien, Bouvier
des Ardennes, Bouvier des Flandres, Kelpie Australien,
Bergers Belges, Schipperke M KERFRIEDEN
Sp Berger Picard M. MORBELI
Autres races du groupeM. MORBELI

Race invitée : Berger des Shetland Confirmation 15 euros

2^{ème} groupe

Rottweiler, Dogue Argentin, Terrier Noir Russe, Bouvier Bernois,
Bouvier de l'Appenzell, Bouvier de l'Entlebuch,
Grand Bouvier Suisse M JOUANCHICOT
Sp Hovawart M MEDARD MANGIN
Sp Schnauzer Mme VEYRIER
Sp Chien de Leonberg M JOUANCHICOT
Autres races du groupe..... M BERGE (Nor)

3^{ème} groupe

Sp Yorkshire Terrier M JOUANCHICOT
Autres races du groupe..... M ESCOFFIER

4^{ème} groupe

Teckels M BONNET

5^{ème} groupe

**Sp Akita Américain, Chien de Taiwan, chien Thaïlandais à
Crête Dorsale M CIBOT**
Sp Bangkaew de Thaïlande M ESCOFFIER
Akita, Chien Finnois, Chien d'Elan, Chien d'Ours, Chien Finnois, Chien
Norvégien, Chien Thaïlandais, Husky de Sibérie, Laika, Malamute,
Samoyède, Shiba, Spitz M CIBOT
Autres races du groupe M. BERGE (Nor)

6^{ème} groupe

Toutes les races du groupe..... M. GENICHON

7^{ème} groupe

Sp Braque Slovaque M BONNET
Braque d'Auvergne, Braque Hongrois, Chien d'arrêt Portugais,
Epagneul Bleu de Picardie, Epagneul de Pont Audemer,
Epagneul Picard, Pudelpointer Mme CALAIS ADRIANSEN
Sp Braque Portugais, Barbus Tchèque Mme PARENT
Sp Braque Allemand à Poil Dur Mme PARENT
Autres races du groupe Mme PARENT

8^{ème} groupe

Toutes races du groupe M RUI OLIVEIRA (P)

9^{ème} groupe

Cavalier King Charles, Epagneul King CharlesM. MEDARD MANGIN
Epagneul Japonais, Epagneul Pekinois,
Epagneul Nain Continental, Petit Chien Russe Mme BODSON
Bouledogue Français, Griffon Belge, Chien Chinois à crête,
Chihuahua, Coton, Boston Terrier et Carlin, Epagneul du Tibet,
Shih Tzu, Lhasa Apso, Terrier du Tibet Mme BODSON
SP Bichons et Petit Chien Lion Mme BODSON
Ratier de Prague, Chien particolore à poil frisé, Caniche Mme VEYRIER
Autres races du groupe Mme BODSON

10^{ème} groupe

Autres races du groupe M. MEDARD MANGIN

11^{ème} groupe

Toutes les races M. MEDARD MANGIN

ATTENTION : deux dates de clôture !

10 août et 31 août 2022..... deux tarifs

Date limite des engagements : 10 et 31 août 2022

Engagement sur SCC EXPO : www.sccexpo.fr

Samedi 10 septembre 2022
SEANCE DE CONFIRMATION TOUTES RACES
NE DRAHTAARS, BICHON ET PETIT CHIEN LION
RE : AKITA, LEONBERG

Dimanche 11 septembre 2022
EXPOSITION CACS et concours « Jeunes Présentateurs », CSAU
La race invitée est le Berger des Shetland: Inscription gratuite.

A bientôt en Bourbonnais

Alexandre BALZER

Secrétariat de l'exposition :
Mme Adrienne BISMARA
10 rue de Pourrats
03600 COMMENTRY
Tél. : 06 81 04 05 58
adriennebismara@aol.com

Toutes les races seront confirmées.

Age minimum pour la confirmation :

1^{er} groupe	12 mois	6^e groupe	12 mois
Sauf : Berger Allé, de Brie et Bouvier des Flandres	15 mois	Sauf Rhodesian Ridgeback	15 mois
2^e groupe	12 mois	7^e groupe	12 mois
Sauf : Schnauzer géant, Dogue Alé, Bordeaux, Tibet, Mastiff, Bull Mastiff, Fila, Estrella, Matin Napolitain, Montagne et Matin des Pyrénées, St Bernard, Terre Neuve, Cane Corso, Hovawart, Landseer, Leonberg, Doberman, Gd Bouvier Suisse, Bouvier bernois, Castro Laboreiro, matín Espagnol, Alentejo, Montagne Portugaise, Rottweiler	15 mois	8^e groupe	15 mois
3^e et 4^e groupes	12 mois	Retrievers	12 mois
5^e groupe	12 mois	Spaniels et chiens d'eau	12 mois
Sauf : Chiens de Canaan, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Podenco Portugais, Samoyède, Groenland, Akita	15 mois	9^e groupe	12 mois
		Sauf : Epagneul Pékinois et Japonais	10 mois
		10^e groupe	15 mois
		Sauf : Whippet, Petit Lévrier Italien	12 mois

tout pouvoir pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : chiens non identifiés (même ceux venant de l'étranger) ou dont la tatouage est illisible, chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, chiens aveugles ou estropiés, chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, chiennes visiblement pleines, en lactation ou accompagnées de leurs petits.

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, la société organisatrice devant couvrir les frais d'organisation

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception : de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines.

Sont admis à l'exposition tous les chiens des races reconnues figurant aux classifications établies par la F.C.I.

Seront refusés :

les inscriptions parvenues après a date des engagements, les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception fait de la classe de Lot d'Elevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement).

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES : La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

CLASSE OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec une classe intermédiaire et une classe travail

CLASSE INTERMEDIAIRE - Pour les chiens ayant entre 15 et 24 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec es classes ouverte et travail.

CLASSE TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois titulaires d'un carnet de travail mentionnant les récompenses obtenues. Une photocopie sera jointe à la feuille d'engagement. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec une classe intermédiaire et une classe ouverte.

CLASSE CHAMPION - Réservee exclusivement aux chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des pays membres de la F.C.I et Champions Internationaux de la F.C.I. âgés de 15 mois. Une photocopie de l'homologation sera jointe à la feuille d'engagement. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S

CLASSE JEUNE - Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

CLASSE BABY ou PUPPY - Pour les chiens âgés de 4 à 6 mois et de 6 à 9 mois. Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formulera seulement une appréciation sur le chien. Elle ne donne pas lieu à classement. Un best in show par classe sera mis en place sur e ring d'honneur. Elle ne donne pas lieu à classement. Un best in show par classe sera mis en place sur e ring d'honneur.

CLASSE VETERAN - Pour les chiens âgés de plus de 8 ans. Classe ne donnant pas droit à l'attribution du CACS

PAIRES - 2 chiens de même race, de même sexe appartenant à un même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

COUPLE - 2 chiens de même race, de sexe différent appartenant à un même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

NE CONCOURANT PAS - Chiens inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, âgés de plus de 6 mois, avec son carnet de santé en règle, inscrits au catalogue mais non présentés en jugement ce jour-là.

Lots d'affixe : Classe pouvant être constituée sur place avec des chiens engagés en classe individuelle, de trois à cinq chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, Chiens nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.

Lots de reproducteurs : Classe pouvant être constituée sur place avec des chiens engagés en classe individuelle. Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 à 5 de ses « enfants ».

MEUTES - Pour six chiens (Teckels, Terriers ou Chiens Courants) minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille l'engagement. Meutes de Teckels et Fox Terrier : attestation de meute nécessaire.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de la Société Canine du Bourbonnais par chèque bancaire ou mandat. Aucun remboursement ne sera effectué après l'impression de catalogue l

juge.

En aucun cas, les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

C.A.C.S - Le C.A.C.S ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er « Excellent » en classe intermédiaire, ouverte ou travail à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les juges font les propositions de CACS, d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2ième est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la RCACS, celle-ci peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ou s'il a déjà le titre de Champion National de Standard. Les C.A.C.S ne sont valables qu'après leurs homologations par la S.C.C

RECLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles les inscriptions parvenues après a date des engagements, les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception fait de la classe de Lot d'Elevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivé et être accompagnées d'une caution de 100€, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées.

Les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur, ceux qui auront fait une fausse déclaration, ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci, ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice, ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplace un chien engagé par un autre, ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée

RESPONSABILITE - La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc... et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe réclamations

PROPHYLAXIE DE LA RAGE :

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (DDPP) en vigueur.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ETRANGER :

Présentation obligatoire à l'entrée de l'exposition du certificat de vaccination anti-rabique en cours de validité. Photocopie à adresser avec l'engagement du chien à l'exposition.

COUPE D'OREILLE :

Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites en France depuis le 31 août 2008. décret n° 2008-871 du 28.08.08 Le Ministère de l'Agriculture précise : La présentation en France par des ressortissants français (éleveur, handler ou autres) de chiens essorillés appartenant à des ressortissants d'états autorisant l'otectomie est interdite. Aucun chien otectomisé ne sera accepté à l'exposition, sauf porteur d'un certificat vétérinaire en bonne et due forme.

« Jeunes Présentateurs » engagements sur place le dimanche AVANT 13 Heures
Nombreux lots, jugement sur le ring d'honneur à 14 heures

**Samedi 10 septembre
2022**

Confirmation des chiens non
présentés à l'expo le dimanche

De 10 heures à 16 heures

Engagement à adresser à Mme BISMARA
10 rue des Pourrats – 03600 COMMENTRY Cedex
Tel : 06 81 04 05 58
adriennebismara@aol.com

Paielement à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais

19 points à remplir obligatoirement. Photocopies acceptées.
Remplissez-les en suivant !

**Dimanche 11 septembre
2022**

Exposition CACS

Dompierre / Besbre

1. Numéro de tatouage ou de puce électronique :
2. Race : Variété : Couleur.....
3. Poil : ras, long, dur (*raier les mentions inutiles*) Poids : Taille :
4. Nom du chien :
5. Numéro de LOF (*obligatoire*) :
6. Sexe : 7. Date de naissance :
8. Nom du père :
9. Nom de la mère :
10. Confirmation : *gratuite pour les chiens inscrits à l'expo du dimanche, sauf race invitée* Oui Non
11. Producteur (*propriétaire de la mère à la date de la saillie*) :

12. Propriétaire : Tel. :

13. Adresse complète :

14. Code postal : 15. Ville :

Attention, il ne vous sera pas adressé d'accusé de réception, vous recevrez votre carte d'exposant quelques jours avant l'exposition.

16. Chien inscrit
en classe :

- Ouverte**
- Interméd.**
- Travail**
- Champion**
- Jeune**
- Puppy**
- Baby**
- Vétéran**

**Ne
concourant
pas**

- Meute**
- Couple**
- Paire**



Tout engagement non accompagné de son règlement ne sera pas pris en considération

Règlement à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais : chèque bancaire, CCP, Mandat lettre, étrangers mandat international
Numéro IBAN : FR76 1680 6008 2030 4749 0600 124 – code BIC : AGRIFRPP868

DROITS D'ENTREE AU CONCOURS : Tarif dégressif : chiens appartenant au même propriétaire	Avant le 10 août	Du 11 au 31 août	Pour les inscriptions aux concours des : COUPLES, PAIRES : Ayez l'amabilité de donner les noms de(s) l'autre(s) chien(s) : appartenant à un même propriétaire
1° chien, catalogue inclus	33 €	38 €
2° chien	26 €	30 €	
3° chien	23 €	29 €	
Par chien supplémentaire	19 €	24 €	
Classes Puppy, Baby et Vétéran	19 €	24 €	
Chien ne concourant pas (doit accompagner un chien engagé)	11 €	11 €	
Meute 6 chiens (+9 euros par chien suppl.)	54 €	54 €	
Couple, Paire	10 €	10 €	
Lot d'élevage et reproducteur (engagement sur place)	10 €	10 €	
<i>10 % de réduction aux adhérents aux Sociétés Canines 03 . 15 . 43 . 63 . joindre la photocopie de la carte. numéro de la carte 2022:</i>			RACE INVITEE « Berger des Shetland » Engagements gratuits à l'exposition (Si confirmation : 15 euros)
Classes dans lesquelles le chien peut être engagé (voir définition des classes dans le règlement)	Sommes adressées		ATTESTATION Je déclare sincères et vérifiables les renseignements figurant au verso. J'accepte de façon absolue et sans réserve tous es articles du règlement dont j'ai pris connaissance. En conséquences, j'exonère spécialement et entièrement la Société Canine du Bourbonnais de toutes responsabilités du fait de tous accidents (blessure , morsure , vol , maladie . . .) survenus à mon chien ou causés par lui . Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil n'est pas, à ma connaissance, au jour de cet engagement, atteint de maladies contagieuses et m'engage à ne pas présenter si telles maladies venaient à se déclarer.. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions du règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC
Ouverte (plus de 15 mois)		CHIEN DE DEUXIEME CATEGORIE Les propriétaires de chiens appartenant à la 2° catégorie sont priés de se mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 6 janvier 1999 Races concernées : American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa. Muselière obligatoire sur le site (en dehors des rings de jugement) Joindre le Certificat de vaccination antirabique à l'engagement
Intermédiaire (de 15 à 24 mois)		18. Fait à : Le :
Travail (attestation SCC, voir au verso)		19. Signature du propriétaire :
Jeune (de 9 à 18 mois)		
Puppy (de 6 à 9 mois) Baby (de 4 à 6 mois)		
Vétéran (plus de 8 ans)		
Champion de beauté (attestation SCC, voir au verso)		
Meute		
Couple et/ou Paire		
Chien ne concourant pas		
<i>Confirmation seule : samedi de 10h à 16h, voir au dos Cotisation 2022 ACT du Bourbonnais : 13 euros</i>			
17. TOTAL :			Engagement sur SCC EXPO : www.sccexpo.fr

Renseignements à fournir obligatoirement pour les classes Travail et Champion :

Justificatifs SCC

Chien de Défense

- Pour un chien né en France ou un chiot Importé et appartenant à un propriétaire Français : Date et lieu où le chien a obtenu en France le Brevet de chiens de Défense ou un Brevet en Campagne ou R.C.I. 1 mention classée ou Pistage pour les chiens Exc. admis en C ou PJ ou SCH 1 ou un Brevet de conduite sur troupeaux.
- Pour un chien adulte importé : Peut concourir en classe de travail s'il a le titre exigé.
- Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger : Doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.

Chiens d'Arrêt Anglais et Continentaux

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au moins un Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique (BICP) (Même règlement que les Chiens de Défense).

Chiens courants

Date et lieu de l'Épreuve où le chien a obtenu un Brevet de Chasse. (Le Brevet de Recherche au sang n'est pas retenu pour l'engagement en Classe Travail).

Spaniels

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R. (même règlement que pour les chiens de défense).

Retrievers

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins un T.B. (même règlement que pour les chiens de défense)

Terriers

Date et lieu du Concours de Déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100pts.

Teckels

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3° Prix.

Pour un chien né en France et appartenant à un propriétaire Français ou pour un chiot importé dont le propriétaire est Français, la récompense en épreuves sous terre doit obligatoirement avoir été obtenue en France.

Husky de Sibérie

Date et lieu de l'épreuve (ou des épreuves) au cours desquelles le chien a obtenu le Brevet du Travail échelon 1.

Lévriers

Dates et lieux des concours à CACIL où le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés, joindre copie: Attestation demandée par la FCI

CLASSE DE CHAMPION

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté des pays membres de la FCI ou de Champion International de la F.C.I.1 **HOMOLOGATION AVANT LE 20 août 2017 joindre impérativement le justificatif SCC.**

REPOSE :



COUPLE : Jugement de deux sujets d'une même race, un mâle et une femelle appartenant au même propriétaire.

PAIRE : Jugement de deux sujets du même sexe, d'une même race, appartenant au même propriétaire.

Pour l'inscription en COUPLE, PAIRE donner le nom du 2° chien dans la case réservée à cet effet, au verso de cette feuille.

Récompenses

Récompense aux CACS, RCACS, Excellent classés
Récompense à chaque meute, coupe aux trois meilleures meutes.
Récompense aux 3 meilleurs Couples et aux 3 meilleures Paires.
Récompense aux 3 meilleurs « LOTS D' ELEVAGE » et « LOTS REPRODUCTEURS »
Récompense aux I.II.III du Best in Show Vétéran
Récompense aux I.II.III du Best in Show Puppy et aux I.II.III du Best in Show Jeune
Récompense aux Meilleurs de Groupe Adultes

Trophée Christian EYMAR DAUPHIN

Trophée de la ville de Dompierre sur Besbre au Best in Show.

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA CONFIRMATION SEULE DU SAMEDI

Race : Sexe :
N° Tatouage ou puce : Numéro L.O.F. : Né(e) le :
Nom du Chien :
Nom du Propriétaire : Prénom :
Adresse complète :
Ville : Code postal : Tél :
Adresse mail :

ENGAGEMENT : 35 euros (Membre de la TERRITORIALE carte n° : : 30 €) à l'ordre de ACT du Bourbonnais

CONFIRMATION SANS EXPOSITION : SAMEDI 10 septembre de 10 h à 16 heures.

Retourner l'engagement et le règlement à ACT du Bourbonnais B.P 104, 03600 Commentry cedex

BULLETIN D'ADHESION A L'A. C.T DU BOURBONNAIS (facultatif)

Je soussigné, renouvelle mon adhésion ou demande à être membre de la Association Canine Territoriale du Bourbonnais
Nom : Prénom :
Race possédée : Tél. :
Adresse :

Code postal : Ville :
Je joins la somme de 13 euros, montant de la cotisation 20212 à l'ordre de la ACT du Bourbonnais (règlement séparé de l'engagement à l'exposition)

Fait à : le : SIGNATURE :

FEUILLET A RENVoyer POUR L'ENGAGEMENT A LA CONFIRMATION DU SAMEDI